

**Candidature à la liste d'aptitude d'accès à l'échelle de
Rémunération de professeurs de chaires supérieures.
Année scolaire 2018-2019**

à retourner à la DEEP accompagnée des justificatifs, en double exemplaire pour **le 30 mars 2018** dernier
délai (cachet de la poste faisant foi)

NOM :	Nom de jeune fille :
PRENOMS :	Date de naissance :
Type, nom et adresse de l'établissement d'exercice :	
<u>I – NOTE pédagogique arrêtée au 31/08/2017</u> (joindre obligatoirement le rapport d'inspection) Note obtenue : Date de l'inspection :	
NB : pour l'accès à l'échelle de rémunération de professeur de chaires supérieures, une inspection en CPGE est un élément déterminant	
<u>II – TITRES à la date limite de dépôt des candidatures</u> (joindre obligatoirement les pièces justificatives) - Accès à l'échelle de rémunération par concours (externe ou CAER) : - Diplômes :	
<u>III – ECHELON AU 1^{er} SEPTEMBRE 2018 :</u> (joindre obligatoirement les pièces justificatives) : Echelon : Date d'entrée dans l'échelon :	
<u>IV- AFFECTATION EN CPGE :</u> (joindre obligatoirement l'emploi du temps) Classes : Date d'affectation : Nombre d'heures :	

Ayant pris connaissance de la note de service, je certifie exacts les renseignements et complets les diplômes figurant au présent dossier.

AVIS DU RECTEUR

Fait à, le.....
Signature :